

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Au titre de la 1^{ère} fraction du concours particulier créé au sein de la DGD pour les bibliothèques municipales



Intitulé du projet	Extension des heures d'ouverture du service de Lecture Publique de Mérignac Années 4 et 5 (septembre 2025-avril 2027)
Maître d'ouvrage	Ville de Mérignac

LE PROJET

1 Le porteur de projet

2 Présentation du réseau de Lecture Publique de Mérignac

Les équipements

Quelques chiffres (2024)

3 Modalités de mise en place de l'extension des heures d'ouverture

Septembre 2022-Avril 2025

Le volume horaire annuel jusqu'en septembre 2022

Un projet coconstruit

Les grands principes

L'ouverture dominicale

- Une campagne de communication
- L'organisation interne
- Moyens humains
- Modalités d'indemnisation

4 Evaluation des années 1-2-3

Données chiffrées sur l'ensemble du réseau

Coup de projecteur sur l'ouverture dominicale Michel Sainte Marie

5 Le projet années 4 et 5 (septembre 2025-avril 2027)

Une adaptation des horaires

Evolution volume horaire sur 5 ans

L'organisation du travail dominical posée en 2022 est reconduite

L'action culturelle réaffirmée

LE BUDGET PREVISIONNEL

1 Budget action culturelle

2 Budget RH

3 Synthèse prévisionnelle années 4 et 5

ANNEXES

1 Les horaires proposés entre 2022 et 2025 et le volume horaire annuel détaillé par site depuis octobre 2022

2 Statistiques détaillées par site

LE PROJET

1-Le porteur du projet

Intitulé du projet	Extension des heures d'ouverture du service de Lecture Publique de Mérignac (2023-2024)
--------------------	---

Maître d'ouvrage	Ville de Mérignac
------------------	-------------------

Adresse	60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33705 Mérignac Cedex
---------	---

Statut juridique	Collectivité territoriale
Code APE/NAF	84.11Z – Administration publique générale
N° de SIRET	213 302 813 00372
Code INSEE	7210 – Commune et commune nouvelle
N° intracommunautaire	FR 33 213 302 813
Coordonnées bancaires	
IBAN	FR54 3000 1002 15E3 3800 0000 001
BIC	BDFEFRPPCCT

2-Présentation du réseau de Lecture Publique de Mérignac

• Les équipements

Le réseau de Lecture publique de Mérignac est composé de cinq établissements :

- Un équipement central : La médiathèque Michel Sainte-Marie d'une surface de 5 600 m² répartie sur quatre niveaux. En dehors des espaces dédiés aux collections, la médiathèque comporte une salle d'exposition, un auditorium, un espace public numérique dit « en centre-ville » et une ludothèque.

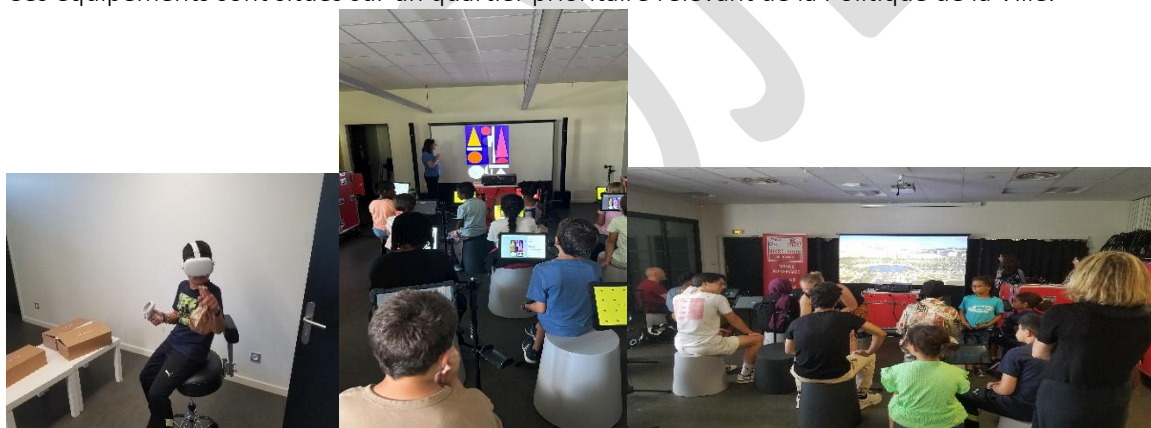
Le quartier Yser Pont de Madame situé à proximité de l'équipement central est un quartier sensible relevant de la Politique de la Ville.

- Des équipements de proximité :

- Sur le quartier de Beaudésert

Une médiathèque de 112 m² a ouvert ses portes en septembre 2016 dans la nouvelle Maison des Habitants du quartier. Une micro-folie a été implantée en 2023.

Un espace public numérique d'abord implanté à l'entrée de l'école du quartier et qui va être transféré en 2025 au sein du centre social de la maison des habitants et bénéficier ainsi du passage des usagers qui fréquentent le lieu. Douze postes multimédias sont mis à disposition du public. Ces équipements sont situés sur un quartier prioritaire relevant de la Politique de la Ville.



- Sur le quartier du Burck

Une médiathèque de 150 m² a ouvert ses portes en octobre 2011, dans un bâtiment partagé avec une crèche municipale.

Le Burck est un quartier en veille active relevant de la Politique de la Ville.

- Sur le quartier de Beutre

La médiathèque de Beutre (100 m²) a été inaugurée en septembre 2002, Elle se situe au sein de la Maison des Habitants de Beutre.

*

- Un dispositif mobile

Le service de Lecture publique a fait l'acquisition d'une solution mobile qui a vocation à se déployer sur l'ensemble du territoire. Cette « Bulle » se rend sur tous les événements de quartiers fêtes de quartier, rue des enfants, fête de la nature, de l'arbre, forum des associations, parcs de la ville...



- **Quelques chiffres (2024)**

- Personnel

Le service de lecture publique est constitué d'une équipe de 50 personnes titulaires et de 3 CDD. Un renfort de 5 vacataires pendant la semaine (10 heures hebdomadaire), de 5 vacataires le dimanche entre octobre et avril et de saisonniers à temps complet pendant l'été (2 en juillet, 2 en août, 2 en septembre) complète l'effectif.

- Nombre de documents

- 114 980 Imprimés
- 161 abonnements
- 18 861 DVD
- 17 207 CD
- 5 008 livres numériques
- 1 586 jeux et jouets

- Nombre de prêts : 330 859 documents

- Nombre inscrits actifs : 14 429 inscrits

3-Modalités de mise en place de l'extension des heures d'ouverture Septembre 2022-Avril 2025

Le service de Lecture publique a élaboré un Projet d'établissement qui se décline sur les années 2021 - 2025 et qui s'articule autour de 3 grands axes :

- Ouvrir grand, ouvrir mieux
- Les médiathèques, des lieux de tous les possibles
- Se former, se réinterroger et s'adapter

Un certain nombre d'actions notamment celles ne mobilisant pas de moyen se sont déployées : mise en place de la gratuité totale sur l'ensemble du réseau, simplification des démarches d'inscription...

L'extension des heures d'ouverture s'inscrit dans le premier axe du projet d'établissement (2021-2025).

Cette extension des horaires au public avait pour ambition de :

- Répondre à des enjeux d'adaptation aux rythmes de vie
- S'adresser à de nouveaux publics qui ne viennent pas ou peu à la médiathèque
- Générer de nouvelles pratiques d'usagers, en faire un lieu de vie
- Proposer de nouvelles formes d'interactions avec les usagers
- Répondre à un projet politique
- Répondre à une des orientations du projet d'établissement « Ouvrir grand, ouvrir mieux »

- **Le volume horaire annuel jusqu'en septembre 2022**

L'équipement central proposait jusqu'en septembre 2022 une ouverture au public hebdomadaire de 34 heures, du mardi au samedi. L'espace public numérique du centre-ville était quant à lui ouvert sur une amplitude hebdomadaire de 22 heures et la ludothèque de 13 heures. Les quatre équipements de proximité avaient une amplitude horaire moyenne de 10 heures hebdomadaires.

Pendant les deux mois d'été : Les médiathèques de quartier fermaient 3 semaines (les centres sociaux qui les abritent sont généralement fermés) et réduisent leurs jours d'ouverture de 3 à 2 jours. Les médiathécaires favorisent les actions en extérieur sur le territoire.

L'EPN de Beaudésert fermait du 14 juillet au 15 août

Pendant les fêtes de Noël l'ensemble des équipements de proximité étaient fermés deux semaines.

Soit un volume annuel de 5 333 heures

• Les grands principes

- Médiathèque Michel Sainte Marie

- Ouverture le dimanche après-midi de 14h à 18h, 30 dimanches par an d'octobre à fin avril. L'espace public numérique isolé de la médiathèque n'est pas ouvert le dimanche. Néanmoins, les douze PC publics répartis sur les espaces de la médiathèque permettent de répondre aux demandes numériques des usagers
- En semaine : extension des heures d'ouverture de l'EPN et de la ludothèque et fermeture de l'établissement à 18 h au lieu de 17h le samedi

=

- Equipements de quartier

- Les trois médiathèques augmentent leur volume horaire hebdomadaire et les adaptent à la réalité du quartier. Elles ouvriront régulièrement le samedi matin en fonction des animations prévues sur le quartier mais ne sont pas concernées par l'ouverture dominicale.
- L'espace public numérique de Beaudésert conserve le même volume horaire d'ouverture au public mais augmente ses capacités d'accueil de groupe et de rendez-vous numériques individuels ce qui correspond à la réalité de la demande du quartier.

- Horaires d'été

- La médiathèque Michel Sainte-Marie adapte ses horaires durant les deux mois d'été. La nouvelle répartition des horaires estivaux effective en 2023 procure un gain hebdomadaire de deux heures d'ouverture au public (28 heures en 2022).
- Les médiathèques de quartier restent fermées 3 semaines en août et les deux semaines de Noël.
- L'EPN de Beaudésert est fermé du 14 juillet au 15 août.

	Evolution volume horaires sur les 5 ans	
	Avant extension	Après extension
Médiathèque Michel Sainte Marie	1714	1895
Médiathèque de Beutre	405	471,5
Médiathèque du Burck	499	587
Médiathèque de Beaudésert	499	499
Ludothèque	676	952
EPN Centre ville	1126	1775
EPN Beaudésert	414	587
Total	5333	6766,5
Soit une progression de 26,8 % sur l'ensemble du réseau		

Un volume annuel de 6 721 heures

Une progression de 26% sur l'ensemble du réseau

L'ensemble de ces nouveaux horaires a été posé à titre expérimental en 2022 pour un an et a fait l'objet d'une évaluation au bout de la première année de fonctionnement. Jugés satisfaisants ces horaires ont été reconduits pour les années 2 et 3.

Les horaires 2022-2025 détaillés sont présentés en annexe 1

PROJET

- L'ouverture dominicale



Le public visé par l'extension des heures d'ouverture dominicale est d'abord un public de familles. En raison des activités se déroulant déjà sur le territoire (ouverture de la Vieille Eglise (lieu d'exposition) et du cinéma notamment) la ville a opté pour une ouverture l'après-midi. L'idée est de faire du dimanche une journée particulière en instaurant un autre rapport à la médiathèque. Des actions culturelles se dérouleront sur les 30 dimanches d'ouverture avec huit temps forts.

La programmation a pour objectifs de :

- Favoriser des animations qui instaurent des temps d'échanges et de partages entre usagers mais aussi entre usagers et bibliothécaires
- Mettre à l'honneur des associations, des structures méridignacaises

- Introduire la participation des citoyens en les impliquant dans l'élaboration et la mise en œuvre de la programmation, (« La médiathèque est à vous ! »). Cette implication des usagers est prévue dans le projet d'établissement.
- **Une campagne de communication**

Durant ces trois ans, l'ouverture du dimanche a été régulièrement relayée par une campagne d'affichage sur la ville qu'il convient de maintenir. En effet, certains usagers découvrent encore cette ouverture dominicale.

- **L'organisation interne**

Les nouveaux horaires des médiathèques de Mérignac et l'organisation du temps de travail ont été coconstruits avec les équipes. L'ensemble du personnel a participé à des groupes de réflexion sur :

- L'extension des heures d'ouverture sur l'ensemble du réseau
- Les modalités d'ouverture le dimanche (personnel nécessaire, constitution des équipes et des cycles, temporalité...)
- L'établissement du nouveau cycle de temps de travail lié à la fois à l'extension des heures d'ouverture et à la mise en place des 1607 heures en 2022.

L'ouverture dominicale a entraîné une modification de l'organisation du temps de travail des agents sur la période d'octobre à avril. Le dimanche est inclus dans le temps de travail. Les agents travaillent chacun 5 dimanches par année.

Durant cette période le cycle de temps de travail des agents est organisé sur six semaines comme suit :

- 1 samedi/dimanche toutes les 6 semaines
- 1 samedi toutes les 6 semaines
- 4 week-ends de 3 jours

Les plages variables des agents ont été élargies afin de permettre à chacun de soulager notamment la semaine la plus lourde qui comprend un samedi et un dimanche travaillé.

Sur la période des mois de mai à octobre les agents reprennent un cycle organisé sur deux semaines.

- Une semaine du mardi au samedi
- Une semaine du mardi au vendredi
- Le lundi est toujours un jour de repos

- **Moyens humains**

L'extension des horaires et l'organisation qui en découle a impliqué le renforcement de l'équipe actuelle.

Les besoins suivants ont été identifiés :

- Le samedi la médiathèque ouvre avec 16 agents titulaires et 5 CDD d'où la nécessité d'un renfort de 2 CDD le samedi d'octobre à avril (8 h hebdomadaires)
- Le dimanche la médiathèque ouvre avec 8 agents titulaires et 5 CDD d'où la nécessité d'un renfort de 5 CDD le dimanche après-midi d'octobre à avril (4 h hebdomadaires)
- Les équipes de titulaires ont été constituées en fonction de leur profil et non de leur grade afin de pouvoir répondre au mieux aux attentes des usagers.
- La présence d'un cadre A responsable de l'établissement est nécessaire pour ouvrir le bâtiment

- La présence d'un agent de sécurité en charge du SSI et des incivilités est indispensable. Le service de lecture publique fait appel à un prestataire privé.
- Le personnel titulaire est positionné plutôt sur les banques de conseil, les vacataires seront affectés au retour des documents, à l'accueil et seront volants sur les étages au grès des effectifs.
- Il est donc apparu nécessaire de créer deux postes permanents supplémentaires en équivalents temps plein pour répondre aux enjeux de cet élargissement des horaires (un catégorie B et un catégorie C).

Ainsi renforcées les équipes des équipements de Lecture publique ont disposé des moyens nécessaires pour la mise en place des nouveaux horaires.

La mise en œuvre de ces nouveaux horaires a débuté le 24 septembre 2022.

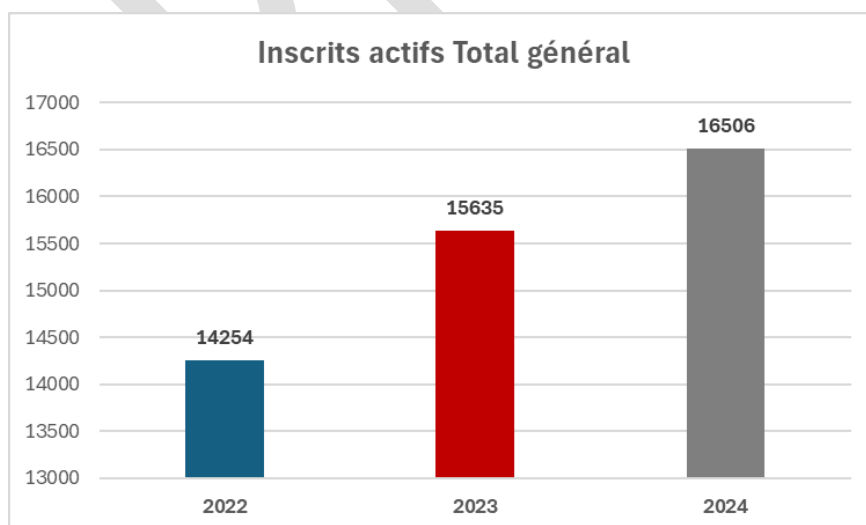
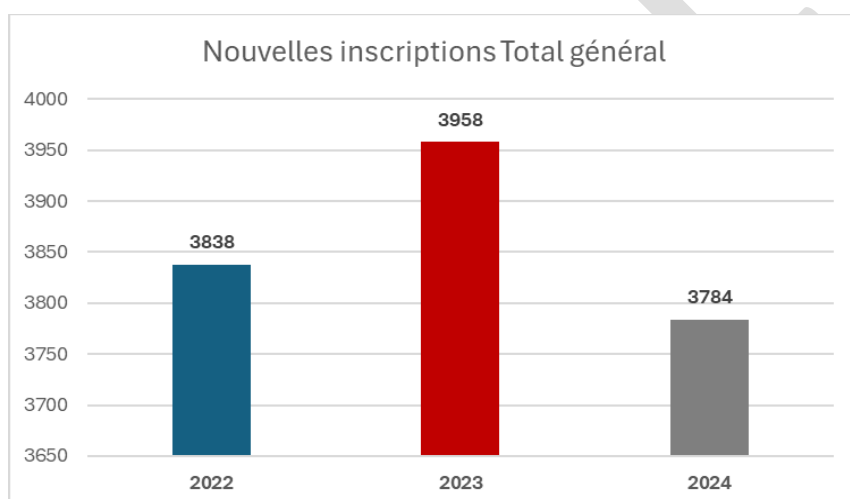
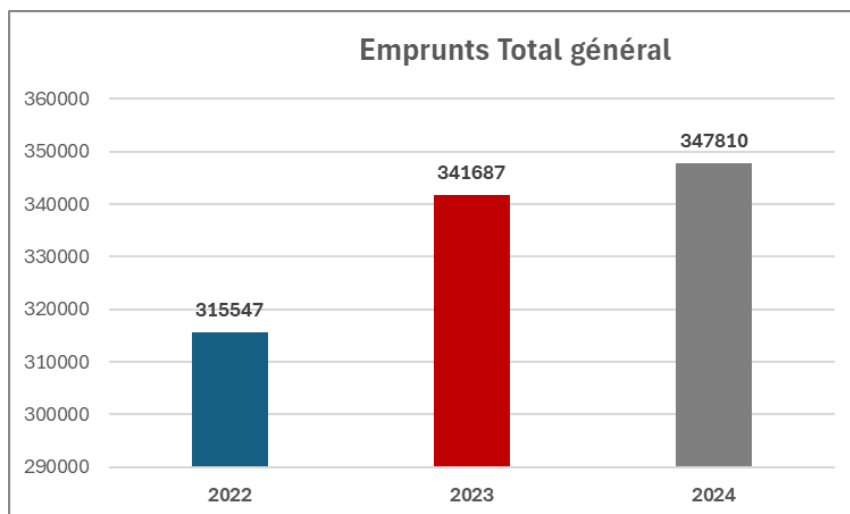
- Modalités d'indemnisation

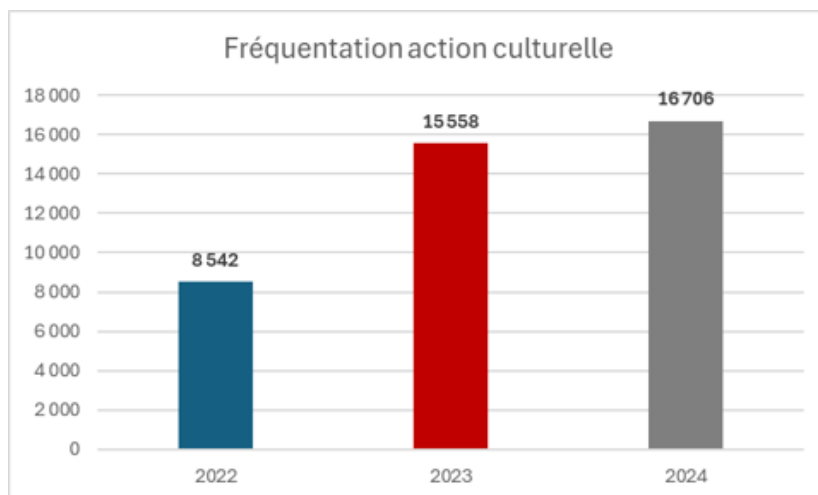
La valorisation du travail du dimanche se fait par une prime de 100 € brut par dimanche travaillé (quels que soient les catégories et statuts des agent).

Les agents volontaires pour faire effectuer des dimanches supplémentaires en cas de sous-effectif déclarent des heures excédentaires récupérées ou payées doubles.

4-Evaluation des années 1-2-3 :

- Données chiffrées sur l'ensemble du réseau





Sur l'ensemble du réseau

- L'ensemble des sites sont en progression tant sur les inscrits que sur les emprunts.
- On peut noter une baisse des nouveaux inscrits, tendance qui se retrouve sur tous les sites (- 4.4 % entre 2023 et 2024).
L'inscription n'est pas nécessaire pour accéder à certains services : ludothèque (uniquement du jeu sur place), lecture et travail sur place, participation aux activités culturelles.... Il y a donc un certain nombre d'usagers qui fréquentent les lieux sans pouvoir être comptabilisés.
- La fréquentation aux animations est également en progression.

Par site

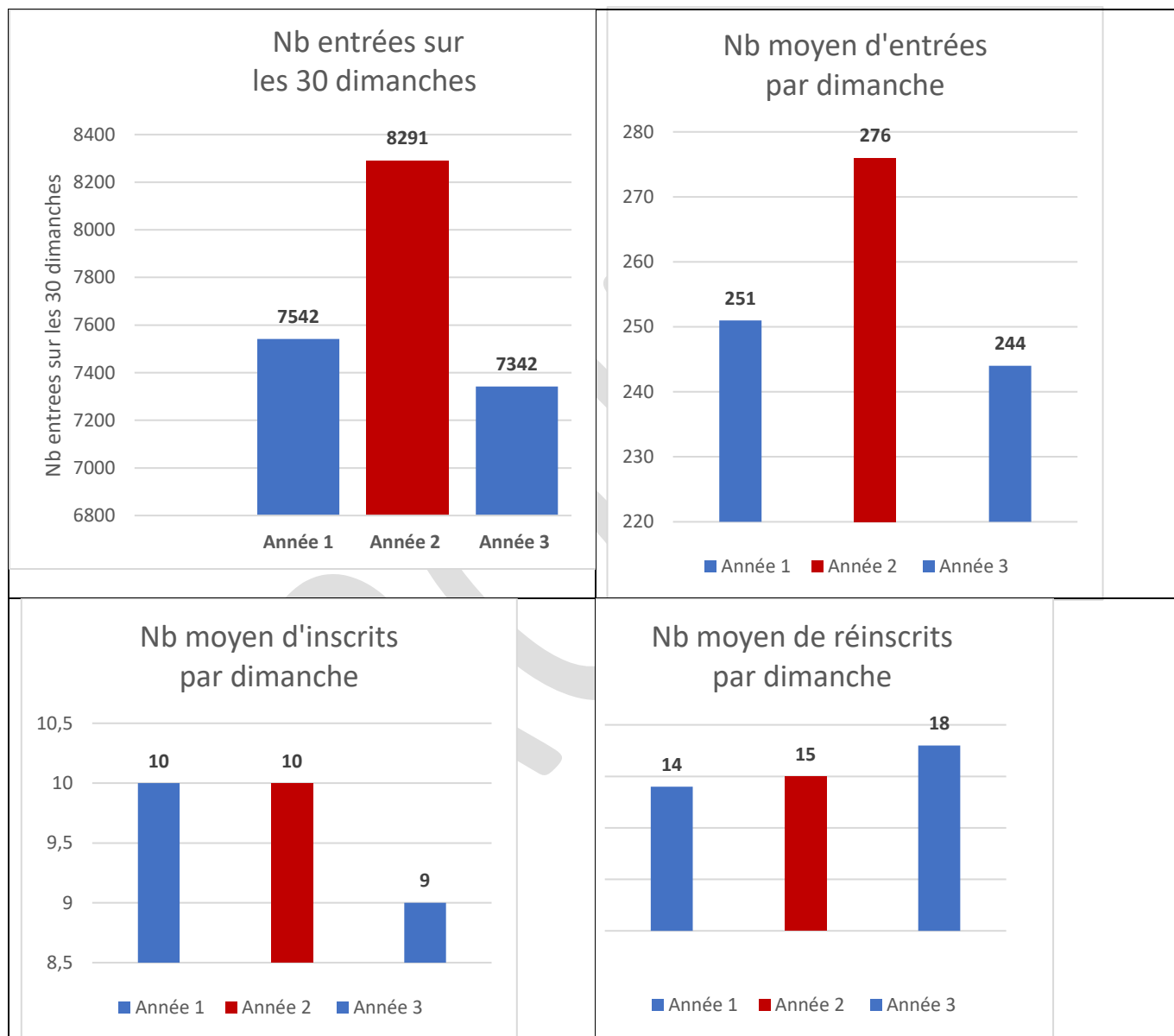
- L'EPN du centre-ville connaît une hausse de + 59 % de fréquentation attribuée à l'extension des heures d'ouverture du lieu (+ 57,6 %).
- L'EPN de Beaudésert affiche la même tendance (+ 59,5 %) bien que le volume horaire soit resté constant.
- En 2024 la fréquentation de la ludothèque a été fortement impactée par une fermeture de 9 semaines au total. En effet, la médiathèque Michel Sainte-Marie a connu une phase importante de travaux (réfection totale de la toiture et des espaces endommagés par les infiltrations) qui a contraint le service à fermer certains espaces dont la ludothèque. La fréquentation 2024 n'est donc pas représentative malgré une augmentation du volume horaire de + de 40 %.
- Les médiathèques du Burck et de Beutre connaissent une progression de fréquentation qui méritent d'être soulignée. Concernant ces deux établissements une adaptation des horaires est prévue pour les années 4 et 5 afin de mieux coller avec la réalité du quartier.
- La médiathèque de Beaudésert peine à fidéliser un public qui emprunte. Elle est pourtant extrêmement par des groupes notamment autour de la Microfolie

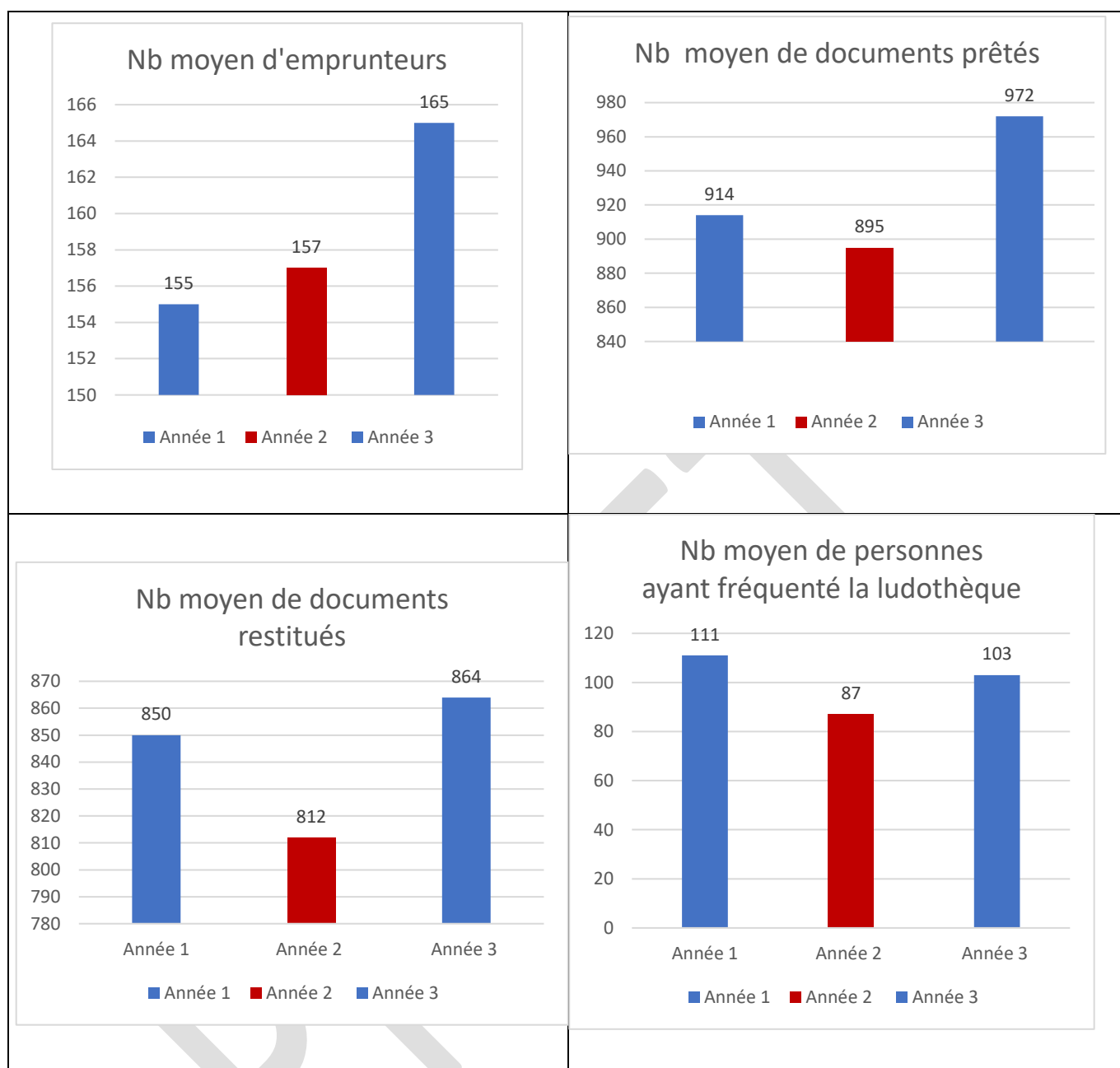
Le détail chiffré par site est présenté en annexe 2

- Projecteur sur l'ouverture dominicale Michel Sainte Marie

Une moyenne de 257 personnes franchit le seuil de la médiathèque le dimanche

Eléments quantitatifs :





Eléments qualitatifs

La fréquentation dominicale de la médiathèque est principalement familiale : les visiteurs s'approprient notamment la ludothèque, avec une moyenne de 111 personnes, atteignant même un pic de 165. Les familles, en particulier les familles monoparentales, apprécient d'avoir désormais deux jours le week-end pour se rendre à la médiathèque.

Parmi les 251 usagers qui fréquentent régulièrement le lieu, 155 empruntent des documents.

Les activités habituelles ne nécessitant pas d'inscription sont également présentes : lecture sur place, notamment de la presse, étudiants profitant des tables et de la connexion internet pour travailler, ainsi que des personnes isolées cherchant des activités et des interactions pour rompre leur isolement, surtout le dimanche. Ces observations montrent que l'ouverture le dimanche répond aux attentes et aux pratiques des Mérignacais.

Le dimanche :

La médiathèque se transforme en un véritable lieu de vie, de convivialité, de passage et de séjour

Elle a fait le choix d'offrir des animations chaque dimanche. Alternant entre petites et grandes activités, les usagers sont invités à participer en tant que spectateurs ou acteurs. Les partenaires locaux et le tissu associatif ont été sollicités pour créer une programmation riche et variée.

Le premier dimanche de la saison est traditionnellement celui du Festival Hypermondes (festival de l'imaginaire en Nouvelle-Aquitaine), qui a accueilli en 2024 environ 8000 personnes sur le week-end. Le dernier dimanche de la saison est souvent consacré au Festival Quartier Libre de Mérignac, qui inclut le GameShow, un événement prisé par les jeunes gamers. Ces deux événements génèrent une forte affluence.

Sur la saison 2024-2025 ont été proposés :

- Des spectacles familiaux
- Des animations en résonnance avec la programmation annuelle :
- Des formes plus confidentielles :
- Des événements investissant les espaces de la médiathèque réaménagés pour l'occasion :

Impact de l'ouverture du dimanche sur les autres jours de la semaine

Il est encore trop tôt pour pouvoir affirmer de manière certaine que les usagers du dimanche privilégient désormais ce jour au détriment des autres jours. On peut quand noter un glissement et une concentration de l'activité sur la fin de semaine.

Une fréquentation très satisfaisante sur l'ensemble des dimanches

Le choix de la saisonnalité (octobre-avril) est pertinent. La fréquentation générale des médiathèques se modifie avec l'arrivée des beaux jours.

Une grande satisfaction de l'utilisateur qui apprécie de pouvoir prendre son temps pour des usages habituels ou inhabituels de la médiathèque.

L'ouverture du dimanche répond à un réel besoin et aux attentes de la population. Familles, étudiants, personnes isolées sont au rendez-vous. Le rôle essentiel de la médiathèque vu comme le premier équipement culturel de proximité est confirmé.

Une progression qui ne manquera pas de se confirmer dans les années suivantes,

Le rythme induit par ce nouveau cycle fait du travail du dimanche, au même titre que le samedi sont des temps particuliers et différents dans la vie de l'équipe.

Les agents ont pris leurs marques avec le nouveau rythme de temps de travail induit par le travail du dimanche

5-Le projet 2025-2027

- Une adaptation des horaires

Les horaires expérimentés sur les trois premières années restent pertinents concernant l'équipement central : tous les espaces ont connu une augmentation de la fréquentation. Cette tendance est plus timide sur les médiathèques de quartier et mérite d'être confortée sur le temps. Des ajustements sont prévus pour les années 4 et 5 sur ces équipements de proximité.

- L'EPN de Beaudésert

Cet équipement d'abord implanté à l'entrée de l'école du quartier va être transféré en 2025 au sein du centre social de la maison des habitants et bénéficier ainsi du passage des usagers qui fréquentent le lieu. Pour mémoire la médiathèque de Beaudésert et la Micro-folie sont au premier étage du même bâtiment. Dans un souci de cohérence et de lisibilité, les horaires et les fermetures de l'EPN et de la médiathèque seront alignés excepté le mercredi matin temps dédié pour les accueils numériques individuels

EPN DE Beaudésert							
	Anciens horaires			Nouveaux horaires Sept 25			
Mardi	16-19h			15h30-18h			
Mercredi	14h-17h			10h-12h//14h-18h			
Jeudi	15h-18h						
Vendredi				10h-12h//15h30-18h			
	Avant extension			Après extension			
	Sem	H/S	H		Sem	H/S	H
Fermé (été +noël)	6	0	0	Fermé (été +noël)	5	0	0
Mai juin sept	11	9	99	Mai juin sept	11	13	143
Été	5	9	45	Été	6	9	54
Hiver (oct à avril)	30	9	270	Hiver (oct à avril)	30	13	390
	52		414		52		587

Soit une progression de + de 36 %

- La médiathèque du Burck

Une fermeture à 12h30 le mercredi permettra de mieux coller au rythme des familles, fréquentant la médiathèque à la sortie de l'école, en très grande proximité

Une harmonisation de l'horaire de fermeture à 18h30 chaque jour, pour une plus grande lisibilité et être en adéquation, là aussi, aux rythmes des usagers.

Médiathèque du Burck							
	Anciens horaires			Nouveaux horaires			
Mardi	15h30-18h30			15h-18h30			
Mercredi	10h-12h00//14h-18h			10h-12h30//14h-18h30			
Jeudi							
Vendredi	15h30-18h30			15h-18h30			
	Avant extension			Après extension			
	Sem	H/S	H		Sem	H/S	H
Fermé (été +noël)	5	0	0	Fermé (été +noël)	5	0	0
Mai juin sept	11	12	132	Mai juin sept	11	13	143
Été	6	9	54	Été	6	9	54
Hiver (oct à avril)	30	12	360	Hiver (oct à avril)	30	13	390
	52		546		52		587

Soit une progression de + de 7,5

- La médiathèque de Beutre

Une suppression du mercredi matin qui ne rencontre pas son public permettra d'accueillir des groupes classes ou crèches sur ce créneau en médiathèque fermée. Cet ajustement est compensé par une ouverture plus tardive à 18h30 pour accompagner le renouvellement de fréquentation constatée. (+ 23 % de nouvelles inscriptions, + 13 ;9 % d'inscrits actifs).

Médiathèque de Beutre							
	Anciens horaires			Nouveaux horaires			
Mardi	15h-18h			15h- 18h30			
Mercredi	10h-12h00//14h-18h			14h- 18h30			
Jeudi							
Vendredi	15h-18h			15h- 18h30			
	Avant extension			Après extension			
	Sem	H/S	H		Sem	H/S	H
Fermé (été +noël)	5	0	0	Fermé (été +noël)	5	0	0
Mai juin sept	11	13	143	Mai juin sept	11	11,5	126,5
Été	6	9	54	Été	6	9	54
Hiver (oct à avril)	30	13	360	Hiver (oct à avril)	30	11.5	345
	52		587		52		471.5

Soit une baisse de 1h30 hebdomadaire, mais une proposition plus resserrée et étendue le soir afin de coller au mieux à la réalité et habitudes des habitants du quartier.

- Evolution volume horaire sur 5 ans

	Avant extension	Après extension
Médiathèque Michel Sainte Marie	1714	1895
Médiathèque de Beutre	405	471,5
Médiathèque du Burck	499	587
Médiathèque de Beaudésert	499	499
Ludothèque	676	952
EPN Centre-ville	1126	1775
EPN Beaudésert	414	587
Total	5333	6766,5
Soit une progression de 26,8 % sur l'ensemble du réseau		

- L'organisation du travail dominical posée en 2022 est reconduite

L'organisation mise en place depuis septembre 2022 est jugée satisfaisante et reconduite. Elle présentée de manière détaillée page 11 mais pour mémoire les grands principes sont :

- Chaque agent travaille 5 dimanches sur les 30 annuels
- Durant cette période le cycle de temps de travail des agents est organisé sur six semaines comme suit :
 - 1 samedi/dimanche toutes les 6 semaines
 - 1 samedi toutes les 6 semaines
 - 4 week-ends de 3 jours (Repos le lundi)
- Le samedi la médiathèque ouvre avec 16 agents titulaires et 5 CDD d'où la nécessité d'un renfort de 2 CDD le samedi
- Le dimanche la médiathèque ouvre avec 8 agents titulaires et 5 CDD
- La présence d'un cadre A responsable de l'établissement est nécessaire pour ouvrir le bâtiment
- La présence d'un agent de sécurité en charge du SSI et des incivilités est indispensable.
- La valorisation du travail du dimanche se fait par une prime de 100 € brut par dimanche travaillé (quels que soient les catégories et statuts des agent).

- **L'action culturelle réaffirmée**

Diverses formules ont été expérimentées, et il a été constaté que les spectacles familiaux et les concerts rencontrent généralement un réel succès. Par ailleurs, les petites formes sont aussi souvent appréciées, car elles offrent l'occasion de prendre du temps, de tester de nouvelles expériences et de s'émerveiller.

Concernant les thématiques abordées :

- La résonnance avec la programmation culturelle de la Médiathèque ou de la Direction de la Culture est recherchée. Ainsi, plusieurs actions seront organisées en rapport avec la thématique de la Laïcité, (d'octobre à décembre 2025), ainsi qu'avec la thématique de l'architecture pour les tout-petits (de février à mars 2026).
- Un écho aux événements nationaux, métropolitains ou Mérignacais sera maintenu : le Festival Hypermondes, l'événement mérignacais Quartier Libre, la journée de la femme, la Nuit de la lecture, la Nuit des bibliothèques, la programmation de la Vieille église.
- Enfin, une place sera accordée aux animations de découverte et aux moments de curiosité notamment à travers des ateliers tels que "découverte de la musicothérapie", "introduction à la communication non-violente" "contemplations musicales"... L'objectif sera d'accompagner et de renforcer les liens sociaux, d'offrir des animations riches et variées, qui contribueront à créer un environnement d'apprentissage, de bien-être et de partage au sein de la médiathèque.

LE BUDGET PREVISIONNEL

1 Budget action culturelle

Année 4 septembre 2025-avril 2026

Forme artistique	Nombre de formes artistiques	Prix moyen	Coût total HT
Atelier d'écriture/création	5	300	1500
Jeux	4	500	2000
Numérique	3	500	1500
Conférence/rencontres/projections	6	310	1860
Concert adulte	2	1000	2000
Concert/spectacles famille	10	1150	11500
TOTAL	30		20 360

Année 5 septembre 2026-avril 2027

Forme artistique	Nombre de formes artistiques	Prix moyen	Coût total HT
Atelier d'écriture/création	5	300	1500
Jeux	4	500	2 000
Numérique	3	500	1500
Conférence/rencontres/projections	6	310	1860
Concert adulte	2	1000	2000
Concert/spectacles famille	10	1150	11500
TOTAL	30		20 360

2 Budget ressources humaines

Année 4 septembre 2025-Avril 2026

Nature des dépenses de fonctionnement	Montants annuels (30 dimanches par an)	Mode de calcul	Participation de l'Etat 70 %	Ville de Mérignac 30 %
Masse salariale des agents titulaires Sujétion pour travail dominical	41 406 €	30 dimanches 8 agents par dimanche 100 € de régime indemnitaire par dimanche et par agent 30x8x100= 24 000€	28 984,2 €	12 421,8 €
		Masse salariale moyenne par dimanche pour 6 agents (2 sont dans le recrutement) 96,7*6*30= 17 406€		
		Total = 41 406€		
Crédits de vacation	32 225,25€	5 vacataires par dimanche 16,63€ par heure (vacations chargées) 4h30 travaillés par dimanche 100€ par dimanche chargé à 40%	22557,67 €	9667,57 €
		30x5x4,5x16,63 =11 225,25 € de vacations		
		30x5x100x1,4=21 000€ de prime du dimanche		
		Total = 32 225,25 €		
Recrutement 2 ETP		- 1 poste adjoint du patrimoine sur le réseau des médiathèques qui augmente son volume horaire de 276 heures majorées de 20 % (travail interne soit 331,2 heures prises en compte Coût horaire chargé : 20,23€ Coût des heures prises en compte chargé : 6 700,18€ -	4 690,13 €	2 010,05 €
Un cadre C	6 700,18 €			
Un cadres B	5238,87 €	1 poste assistant de conservation sur le réseau des médiathèques qui augmente son volume horaire de 181 heures majorées de 20 % (travail interne soit 217 heures prises en compte. 217,2 Coût horaire chargé : 24,12€ Coût annuel chargé : 5 238,87€	3 667,21 €	1 571,66 €
TOTAL	85 570,3 €		59 899,21 €	25 671,09 €

Année 5 septembre 2026-Avril 2027

Nature des dépenses de fonctionnement	Montants annuels (29 dimanches par an)	Mode de calcul	Participation de l'Etat 60 %	Ville de Mérignac 40 %
Masse salariale des agents titulaires Sujétion pour travail dominical	40 625,8 €	29 dimanches 8 agents par dimanche 100 € de régime indemnitaire par dimanche et par agent $29 \times 8 \times 100 = 23\,800 \text{ €}$	24 375,48 €	16 250,32 €
		Masse salariale moyenne par dimanche pour 6 agents (2 sont dans le recrutement) $96,7 \times 6 \times 29 = 16\,825,8 \text{ €}$		
		Total = 40 625,8 €		
Crédits de vacation	31 151,07 €	5 vacataires par dimanche 16,63€ par heure (vacations chargées) 4h30 travaillés par dimanche 100€ par dimanche chargé à 40% $29 \times 5 \times 4,5 \times 16,63 = 10\,851,07 \text{ €}$ de vacations	18 690,64 €	12 460,43 €
		$29 \times 5 \times 100 \times 1,4 = 20\,300 \text{ €}$ de prime du dimanche		
		Total = 31 151,07 €		
Recrutement 2 ETP		- <u>1 poste adjoint du patrimoine</u> sur le réseau des médiathèques qui augmente son volume horaire de 276 heures majorées de 20 % (travail interne soit 331,2 heures prises en compte) Coût horaire chargé : 20,23€ Coût des heures prises en compte chargé : 6 700,18 €	4 020,11 €	2 680,07 €
<u>Un cadre C</u>	6 700,18 €			
<u>Un cadres B</u>	5238,87 €	<u>1 poste assistant de conservation</u> sur le réseau des médiathèques qui augmente son volume horaire de 181 heures majorées de 20 % (travail interne soit 217,2 heures prises en compte. Coût horaire chargé : 24,12€ Coût annuel chargé : 5238,87 €	3 143,32 €	2 095,55 €
TOTAL	83 715,92 €		50 229,55 €	33 486,37 €

3 Synthèse prévisionnelle années 4 et 5

Année 4 : Septembre 2025-Avril 2026

Nature des dépenses de fonctionnement	Dépenses	Ressources Etat 70 %	Ressources Ville 30 %
Ressources humaines chargées	85 570,3 €	59 899,21 €	25 671,09 €
SOUS-TOTAL 1	85 570,3 €	59 899,21 €	25 671,09 €
Nature des dépenses de fonctionnement	Dépenses HT	Ressources Etat 70 %	Ressources Ville 30 %
Vacation agents de sécurité dimanche	5 382	3 767,40	1 614,60
Prestations de nettoyage des locaux le samedi et dimanche par l'entreprise titulaire du marché	3 813,60	2 669,52	1 144,08
Action culturelle	20 360 €	14 252	6 108
SOUS-TOTAL 2	29 555,6 €	20 688,92 €	8 866,68 €
TOTAL POUR 30 DIMANCHES	115 125,9 €	80 588,13 €	34 537,77 €

Soit 3 837,53 € par dimanche

Année 5 : Septembre 2026-Avril 2027

Nature des dépenses de fonctionnement	Dépenses	Ressources Etat 60 %	Ressources Ville 40 %
Ressources humaines chargées	83 715,92 €	50 229,55 €	33 486,37 €
SOUS-TOTAL 1	83 715,92 €	50 229,55 €	33 486,37 €
Nature des dépenses de fonctionnement	Dépenses HT	Ressources Etat 60 %	Ressources Ville 40 %
Vacation agents de sécurité dimanche	5 154,25	3 092,55	2 061,70
Prestations de nettoyage des locaux le samedi et dimanche par l'entreprise titulaire du marché	3813,60	2 288,16	1 525,44
Action culturelle	20 360	12 216	8 144
SOUS-TOTAL 2	29 327,85	17 596,71	11 731,14
TOTAL POUR 29 DIMANCHES	113 043,77 €	67 826,26 €	45 217, 51

Soit 3898,06 € par dimanche

ANNEXES

- **Annexe 1** Les horaires proposés entre 2022 et 2025
Le volume horaire annuel détaillé par site depuis octobre 2022

Les horaires proposés entre 2022 et 2025

MEDIATHEQUE MICHEL SAINTE-MARIE				
	Médiathèque	Ludothèque	Espace Public Numérique	
Mardi	13h-19h		13h-19h	
Mercredi	10h-19h	10h-12h//14h-18h	13h-19h	
Jeudi	13h-19h		13h-19h	
Vendredi	13h-19h	14h-18h	13h-19h	
Samedi	10h-18h	10h-12h//14h-18h	13h-18h	
Dimanche octobre-Avril	14h-18h		(*)	
EQUIPEMENTS DE PROXIMITE				
	Médiathèque Beaudésert	Médiathèque Beutre	Médiathèque Burck	EPN de Beaudesert
Mardi	15h30-18h00	15h00-18h00	15h30-18h30	16h-19h
Mercredi	10h-12h//14h-18h	10h-12h//14h-18h	10h-12h//14h-18h	14h-17h
Jeudi				15h-18h
Vendredi	10h-12h//15h30-18h00	15h00-18h00	15h30-18h30	10h30-12h
Samedi				

Horaires été Médiathèque Michel Sainte-Marie

	Horaire sept-juin 2023	Horaires juillet-août 2023
Mardi	13h-19h	14h-19h
Mercredi	10h-19h	10h-19h
Jeudi	13h-19h	14h-19h
Vendredi	13h-19h	14h-19h
Samedi	10h-18h	10h-16h
Total	35 heures	30 heures

Volume horaire annuel détaillé par site depuis octobre 2022

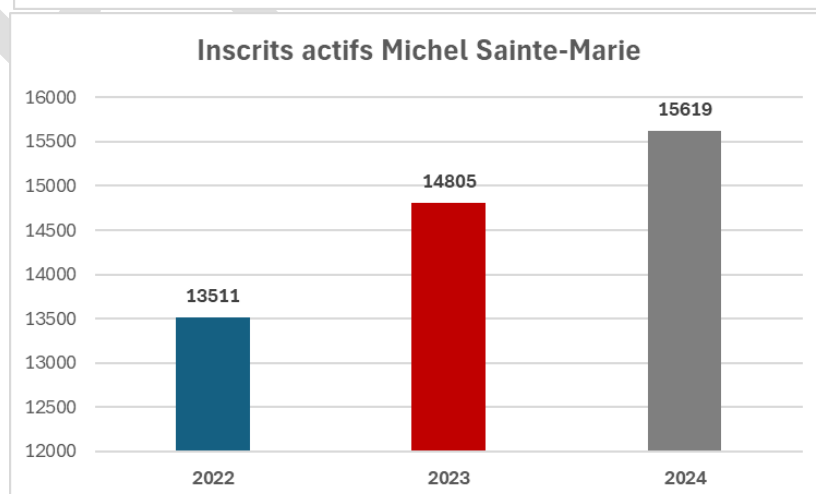
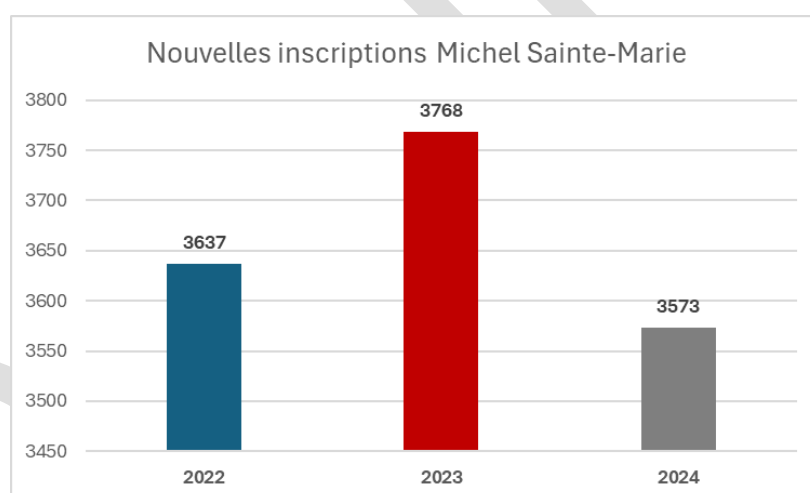
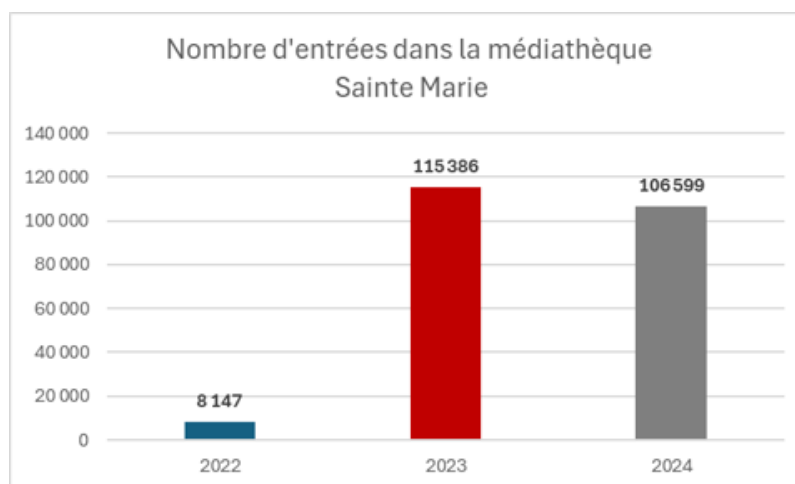
Avant extension					Après extension					Evolution
Médiathèque Michel Sainte-Marie		Sem	H/S	H	Médiathèque Michel Sainte-Marie		Sem	H/S	H	10,6%
	Noël	2	34	68		Noël	2	35	70	
	Hiver (mai juin sept)	11	34	374		Hiver (mai juin sept)	11	35	385	
	Été	9	28	252		Été	9	30	270	
	Hiver (oct à avril)	30	34	1020		Hiver (oct à avril)	30	39	1170	
		52		1714			52		1895	
Avant extension					Après extension					Evolution
Beutre		Sem	H/S	H	Beutre		Sem	H/S	H	34,8%
	Fermé (été +noël)	5	0	0		Fermé (été +noël)	5	0	0	
	Hiver (mai juin sept)	11	9	99		Hiver (mai juin sept)	11	12	132	
	Été	6	6	36		Été	6	9	54	
	Hiver (oct à avril)	30	9	270		Hiver (oct à avril)	30	12	360	
		52		405			52		546	
Avant extension					Après extension					Evolution
Le Burck		Sem	H/S	H	Le Burck		Sem	H/S	H	9,4%
	Fermé (été +noël)	5	0	0		Fermé (été +noël)	5	0	0	
	Hiver (mai juin sept)	11	11	121		Hiver (mai juin sept)	11	12	132	
	Été	6	8	48		Été	6	9	54	
	Hiver (oct à avril)	30	11	330		Hiver (oct à avril)	30	12	360	
		52		499			52		546	
Avant extension					Après extension					Evolution
Médiathèque de Beaudésert		Sem	H/S	H	Médiathèque de Beaudésert		Sem	H/S	H	18,8%
	Fermé (été +noël)	5	0	0		Fermé (été +noël)	5	0	0	
	Hiver (mai juin sept)	11	11	121		Hiver (mai juin sept)	11	13	143	
	Été	6	8	48		Été	6	10	60	
	Hiver (oct à avril)	30	11	330		Hiver (oct à avril)	30	13	390	
		52		499			52		593	
Avant extension					Après extension					Evolution
Ludothèque		Sem	H/S	H	Ludothèque		Sem	H/S	H	40,8%
	Noël	2	13	26		Noël	2	16	32	
	Hiver (mai juin sept)	11	13	143		Hiver (mai juin sept)	11	16	176	
	Été	9	13	117		Été	9	16	144	
	Hiver (oct à avril)	30	13	390		Hiver (oct à avril)	30	20	600	
		52		676			52		952	

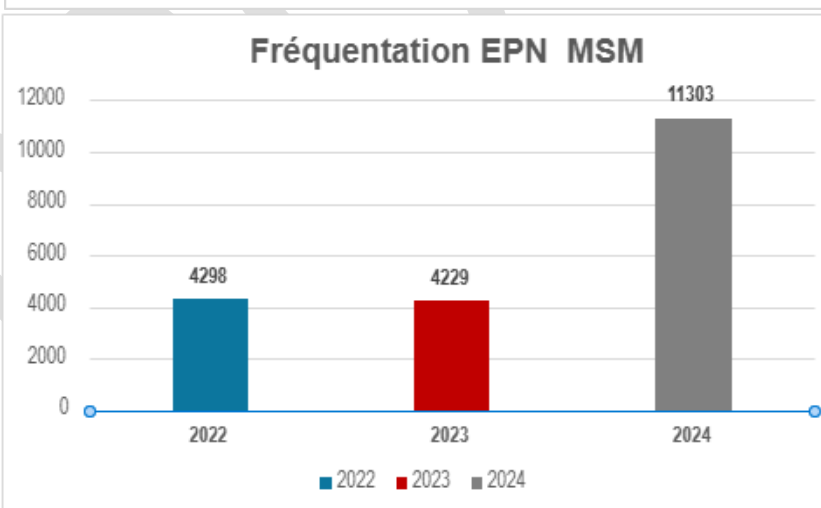
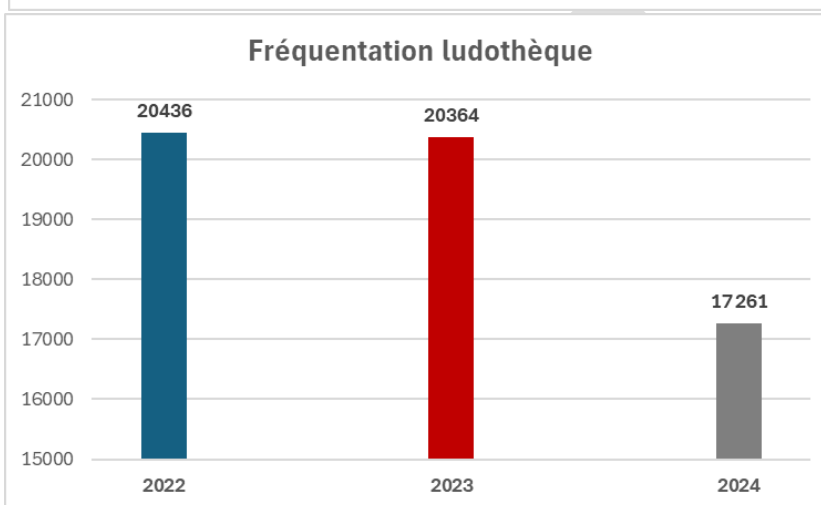
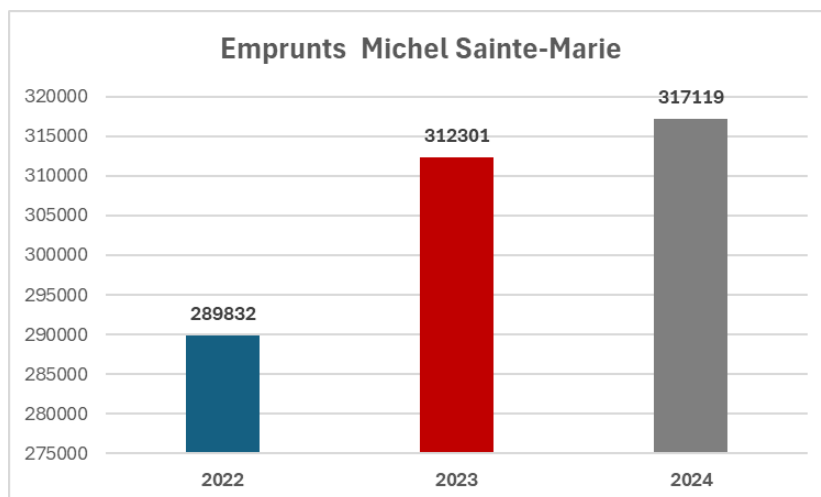
Avant extension					Après extension					Evolution
EPN de Centre-Ville		Sem	H/S	H	EPN de Centre-Ville		Sem	H/S	H	57,6%
	Noël	2	22	44		Noël	2	35	70	
	Hiver (mai juin sept)	11	22	242		Hiver (mai juin sept)	11	35	385	
	Été	9	20	180		Été	9	30	270	
	Hiver (oct à avril)	30	22	660		Hiver (oct à avril)	30	35	1050	
		52		1126			52		1775	
Avant extension					Après extension					Evolution
EPN de Beaudésert		Sem	H/S	H	EPN de Beaudésert		Sem	H/S	H	0,0%
	Fermé (été +noël)	6	0	0		Fermé (été +noël)	6	0	0	
	Hiver (mai juin sept)	11	9	99		Hiver (mai juin sept)	11	9	99	
	Été	5	9	45		Été	5	9	45	
	Hiver (oct à avril)	30	9	270		Hiver (oct à avril)	30	9	270	
		52		414			52		414	
Total tous sites confondus				5369	Total tous sites confondus				6721	Evolution
										25,0%

Annexe 2

Statistiques détaillées par site

- Médiathèque Michel Sainte-Marie

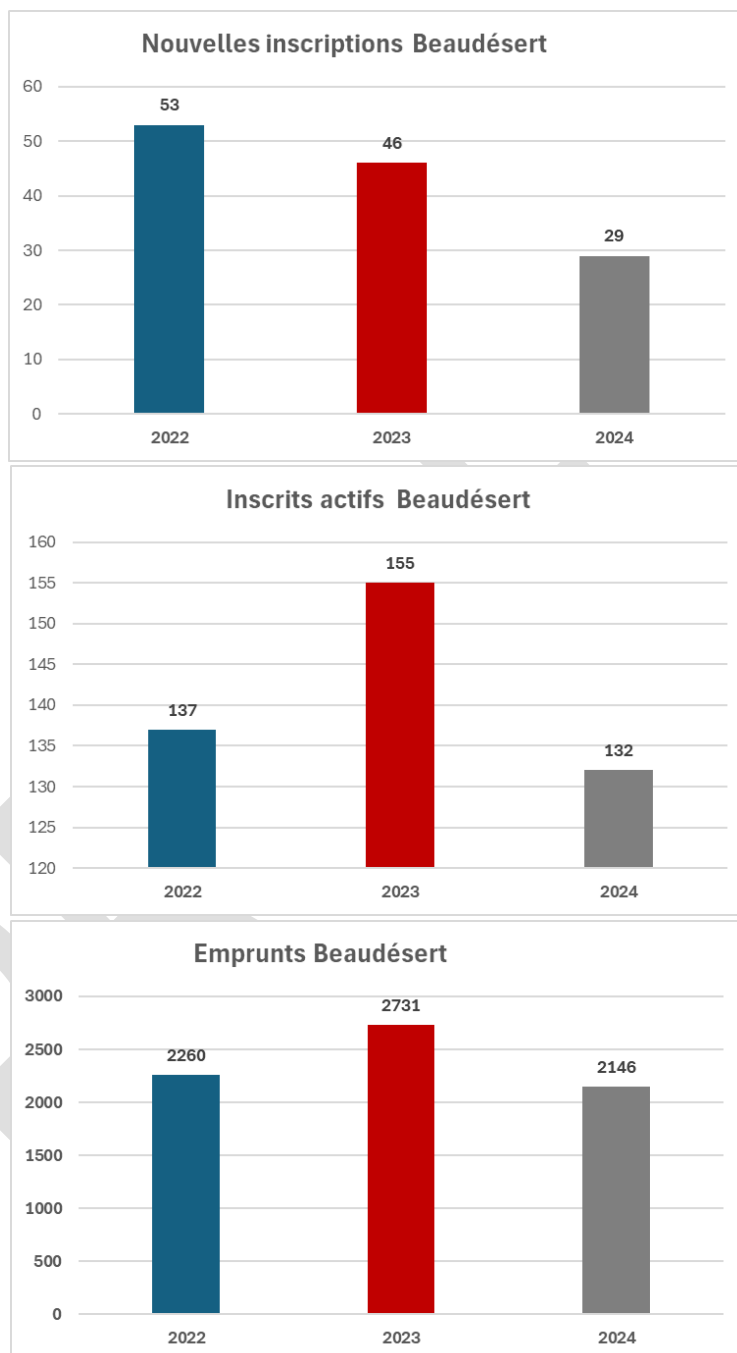




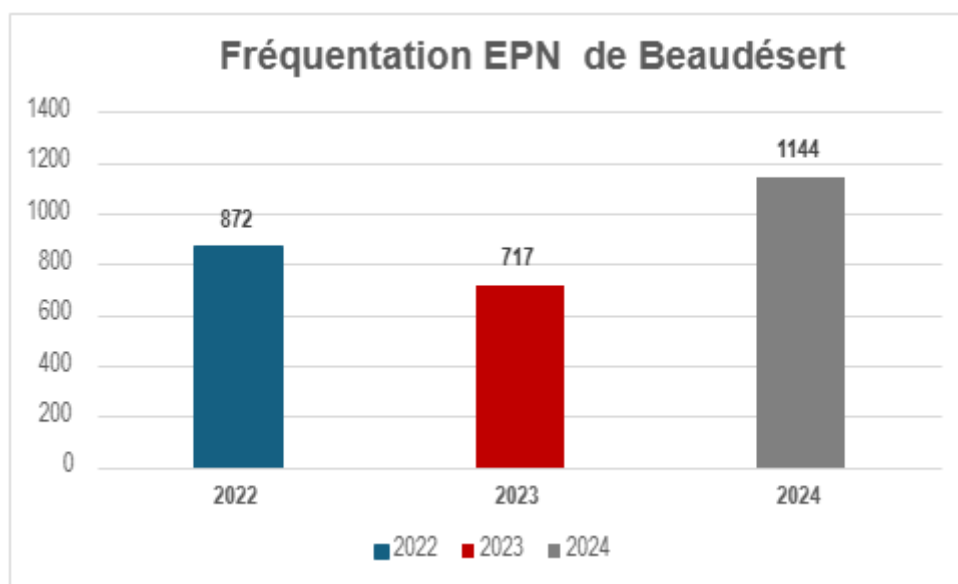
Médiathèques de quartiers

Les trois médiathèques de quartier ne disposent pas d'un portique permettant de compter la fréquentation. Le prêt et le nombre d'usagers restent les seuls indicateurs de mesure.

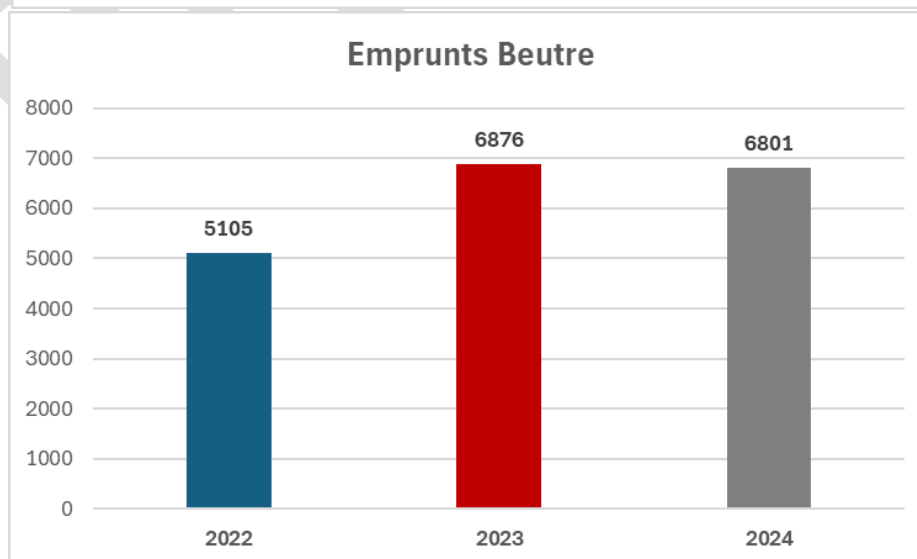
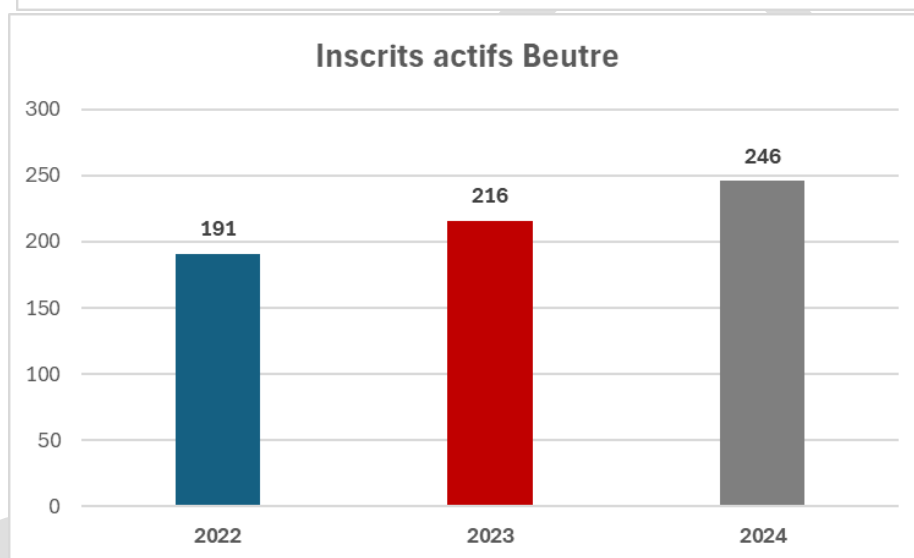
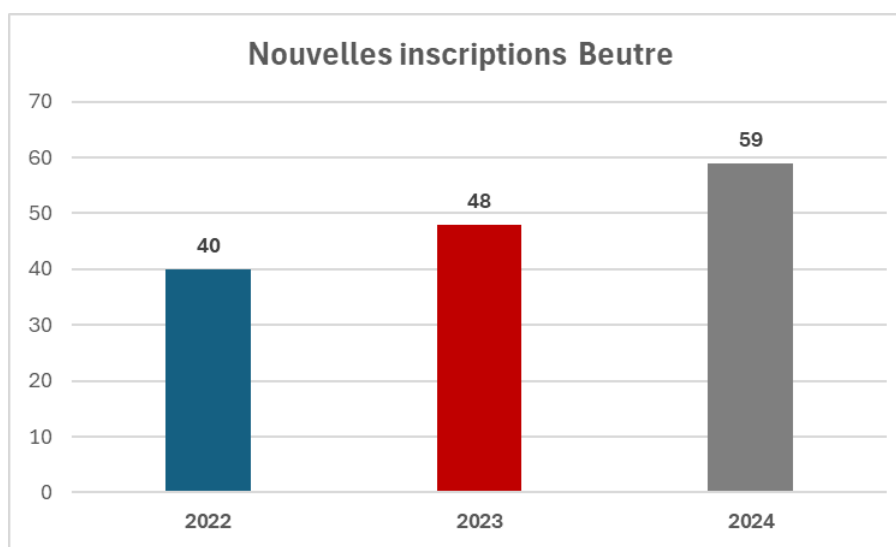
- Médiathèque de Beaudésert



- EPN de Beaudésert



- Médiathèque de Beutre



- Médiathèque du Burck

